

OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME DE GRUISSAN

ARRONDISSEMENT DE NARBONNE

DELIBERATION DU COMITE DE DIRECTION
SEANCE DU 22 Avril 2024

L'AN deux mille vingt-quatre
CONVOCACTION du 15 Avril 2024

A 18 H 00

Elus

Didier CODORNIOU	Président	x
Michel CAREL	x	
Benjamin PARRA		
Marie Anges FUENTES		
Jean Marie LAVOUE	x	
Sylvie FERRASSE	x	
Joseph GIMENEZ	x	
Marie Lou LAJUS	x	
Julie BEHLERT		
Charlotte ESPITALLIE	x	
Alexia LENOIR		

Personnalités Qualifiées Titulaires

Personnalités Qualifiées Suppléantes

Jean Michel ARIBAUD		Xavier GALAN	
Edyr BELHABCHI	x	Eric MATTEI	
Laurent CAVAILLE		Didier GASS	X
Christophe GASTON	x	Roland LARIPPE	x
Hugues MARTIN	x		
		Jean Pierre DOOGHE	x
Frédérique OLIVIE		Félix POPOVICS	
		Alain SOLER	
Daniel REYNE	x	Louis LABATUT	x
Bénédicte STOLL	x	Véronique ANDRIEU	

Secrétaire de séance, article R133-7 du Code du Tourisme : Jean-Claude MERIC, Directeur

Quorum : atteint, le Comité Directeur est présidé par le Président, Didier CODORNIOU

OBJET : DECISION MODIFICATIVE BUDGET ANNEXE CAMPING

Monsieur le Président présente la décision modificative du budget annexe camping

11170	OFFICE DE TOURISME DE GRUISSAN	DM n°1 2023
Code INSEE	Budget Camping	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil d'administration

DECISION MODIFICATIVE

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6951 : Impôts sur les bénéfices	0.00 €	11 300.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 69 : Impôts sur les bénéfices et assimilés	0.00 €	11 300.00 €	0.00 €	0.00 €
R-757 : Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	0.00 €	0.00 €	0.00 €	11 300.00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	0.00 €	0.00 €	0.00 €	11 300.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	11 300.00 €	0.00 €	11 300.00 €

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré,
Avec 13 voix Pour - 0 voix Contre et 0 Abstention

ACCEPTE la décision modificative proposée pour le Budget Annexe Camping
AUTORISE Monsieur Jean Claude MERIC, Directeur Général à prendre toutes mesures d'exécution de cette délibération

Pour copie certifiée conforme
Le Président
GRUISSAN, le 23/04/2024

Acte à classer

182024

1 **2** **3** **4**
En préparation En attente retour > AR reçu < Classé
Préfecture

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-05-17T11-50-47.00 (MI253001505)

Identifiant unique de l'acte : 011-425127685-20240422-182024-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : décision modificative budget annexe camping

Date de décision : 22/04/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [182024.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé Date 17/05/24 à 11:50

Par [BAERENZUNG Stéphanie](#)

Transmis Date 17/05/24 à 11:50

Par [BAERENZUNG Stéphanie](#)

Accusé de réception Date 17/05/24 à 11:56

Délibération rendue exécutoire le 17/05/2024 à 12h

Pour le Président

Par Délégation

Le Directeur Général

Jean Claude MERIC

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'JCM', with a horizontal line underneath.